

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Pétrole : l'Opep + baisse sa production de 2 millions de barils/jour

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, a pris part le 5 octobre dernier à Vienne, en Autriche, à la 33e réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Cette réunion, à laquelle prenaient également part les pays alliés de l'Opep (Opep +), a permis à l'ensemble des acteurs concernés de décider de stabiliser le marché international de l'or noir. À cet effet, les ministres du

Pétrole de l'Opep + ont opté pour une réduction de la production totale de deux millions de barils/jour, et ce, en vue de faire remonter les prix qui ont récemment chuté par crainte d'une récession. De plus, la décision de l'Opep + de baisser sa production de pétrole vise à soutenir le marché pétrolier, dont les prix ont chuté ces dernières semaines pour se stabiliser entre 80 et 90 dollars le baril. Loin des niveaux atteints en mars dernier, suite au conflit russo-ukrainien, où les prix du pétrole avaient alors frôlé les 140 dollars, ces derniers espèrent retrouver leurs standards. Aussi

cette réunion ministérielle était-elle très attendue et a alimenté les spéculations sur une réduction significative de la production de brut, ce qui a influé sur les cours de pétrole qui sont repassés au-dessus des 90 dollars le baril. À cette occasion, le ministre du Pétrole gabonais a, lors de cette rencontre décisive, réitéré la volonté du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'amener le Gabon à jouer pleinement son rôle dans la stabilisation du marché pétrolier. Le pays compte donc, comme en mars 2020, jouer sa partition.



Vincent De Paul Massassa (g) et ses pairs lors du sommet à Vienne en Autriche

Gaz butane : Vincent De Paul Massassa sur le site de Batanga



Les autorités ministérielles et celles de Perenco lors de la visite du site.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre du Pétrole et du Gaz, Vincent de Paul Massassa, était le 29 septembre 2022 sur le site de Batanga, à 70 km de Port-Gentil, où se construit, sous l'égide de la société Perenco, l'usine de production de gaz butane. Un projet qui devrait permettre au Gabon d'atteindre à terme l'autosuffisance en matière de gaz butane. "Nous constatons que les travaux sont substantiellement avancés. Les équipements commandés devront être là incessamment et, comme annoncé par l'opérateur, l'usine sera fonctionnelle au deuxième semestre de l'année 2023

avec une production estimée à 15 000 tonnes de gaz butane par an", a déclaré le ministre du Pétrole et du Gaz gabonais. Lors de cette visite de terrain, le membre du gouvernement n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage au président de la République, Ali Bongo Ondimba, dont les ambitions prononcées pour la valorisation du potentiel gazier gabonais tendent à se matérialiser. Pour rappel, l'usine de production de gaz butane de Batanga, dont le coût global d'investissement est estimé à 50 millions de dollars, devrait permettre au Gabon d'être autosuffisant en gaz butane, et aussi devenir un exportateur à l'horizon 2026.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi n°0003/PR/2012 du 13 août 2012 portant ratification de l'ordonnance n°5/PR du 13 février 2012 fixant le régime de la propriété foncière en République Gabonaise, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis. Passé ce délai, la forclusion sera encourue.

| N° de la R.I | Date de la R.I | Parcelle | Section | Ville ou District |
|--------------|----------------|----------|---------|-------------------|
| 15 450 | 22-09-2022 | 91 | CP | Akanda |
| 15 451 | 22-09-2022 | 176 | YU2 | Akanda |
| 15 453 | 26-09-2022 | 67 | YO5 | Akanda |
| 15 454 | 26-09-2022 | 48 | NA5 | Ndzomoé |
| 15 460 | 27-09-2022 | 296 | C | Libreville |

Fait à Libreville, le 04 OCT. 2022

